

**Licence professionnelle Métiers de la chimie et de la
physique des matériaux**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de la chimie et de la physique des matériaux. 2013, Université Pierre et Marie Curie - UPMC. hceres-02038182

HAL Id: hceres-02038182

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038182>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Métiers de la chimie et de la physique des
matériaux

de l'Université Paris 6 – Pierre et
Marie Curie

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie

Académie(s) : Paris

Etablissement(s) co-habilité(s) : Ecole Technique Supérieure du Laboratoire, Institut National de Formation et d'Enseignement Professionnel du Caoutchouc

Spécialité : Métiers de la chimie et de la physique des matériaux

Dénomination nationale : SP2-Industries chimiques et pharmaceutiques

Demande n°S3LP140005389

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) à Paris, l'Ecole Technique Supérieure du Laboratoire (ETSL) à Paris, l'Institut National de Formation et d'Enseignement Professionnel du Caoutchouc (IFOCA) à Vitry sur Seine
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention avec le Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères (SNCP) (absente du dossier)
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformation

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2010 sous le nom *Métiers de la chimie des matériaux*, cette licence professionnelle (LP) présente pour cette évaluation une modification de nom et des parcours la structurant. Portée par l'UFR de Chimie de l'UPMC, cette formation vise à former des techniciens/assistants d'ingénieurs susceptibles d'élaborer et de caractériser un matériau selon un cahier des charges défini. Capables de choisir les approches chimiques et les procédés les plus appropriés, ils interviennent en recherche et développement, dans le cadre de missions d'expertise, pour effectuer analyses, contrôles, mesures en vue de l'élaboration et de la caractérisation de matériaux, à travers la qualification d'appareils de mesure.



La formation présente actuellement trois parcours (*Analyse de défaillances, Revêtements, et Elastomères*) se distinguant par 150 heures de formation spécifique (le parcours *Elastomères* ayant remplacé le parcours antérieur *Catalyse*). Elle est accessible pour l'essentiel en formation par alternance (apprentissage). Si plusieurs licences professionnelles *Matériaux* existent en France dont une à Paris 12, les trois parcours de celle-ci n'ont pas de réel équivalent.

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

Les objectifs de la formation sont pertinents et ambitieux ; les contenus sont cohérents avec ces objectifs et couvrent un large spectre du domaine des matériaux, en proposant des enseignements pluridisciplinaires de base, puis une spécialisation en trois parcours. La formation s'appuie pour la réalisation des enseignements sur un partenariat avec l'ETSL et avec l'IFOCA, et pour la gestion de l'alternance sur le CFA AFI24. Une unité d'enseignement (UE) de remise à niveau de 30 heures permet d'homogénéiser les connaissances d'étudiants issus de formations diverses (BTS, DUT, L2). Les responsables de la formation souhaitent également élargir son recrutement en licence générale en envisageant la mise en place de parcours passerelles dès les premiers semestres de licence. Le taux de réussite est tout-à-fait satisfaisant (94 % sur la promotion connue).

L'équipe pédagogique de la formation réalise elle-même son enquête d'insertion. Le taux de réponse est modeste (21 sur 29 diplômés, soit 72 %). Parmi ces 21 diplômés répondants, seuls 12 (57 %) sont en emploi, deux (10 %) sont à la recherche d'un emploi et sept (33 %) sont en poursuite d'études (essentiellement en master). Tous les diplômés en emploi sont recrutés dans le cœur de métier. Même en tenant compte de l'unicité de la promotion étudiée, l'insertion professionnelle reste trop faible, ce qui intrigue d'autant plus que l'autoévaluation indique que de nombreux contrats d'apprentissage restent non pourvus faute d'étudiants candidats.

Apparemment, la formation est soutenue par la profession (la convention avec le SNPC est absente du dossier, mais une lettre de soutien de l'Union des Industries Chimiques est présente). Les professionnels sont présents dans la formation : ils participent aux différents jurys et à l'encadrement des projets tuteurés (et bien entendu accueillent les alternants). Ils assurent aussi une part à peine suffisante des enseignements (24,90 % au lieu des 25 % imposés par l'article 9 de l'arrêté du 17 novembre 1999). Ces intervenants professionnels sont suffisamment divers (fonctions et entreprises) pour représenter des aspects et des métiers différents du domaine des matériaux. Le suivi des apprentis est très satisfaisant ; les liens entre maîtres d'apprentissage et tuteurs professionnels sont importants, ce qui montre une forte implication de part et d'autre. L'équipe pédagogique est à l'écoute du monde professionnel ; les « remontées » sont effectivement prises en compte et permettent de faire évoluer la formation (parcours *Catalyse* mis en sommeil et remplacé par le parcours *Elastomères*).

La formation est pilotée d'une part par un responsable en charge de l'ensemble des quatre licences professionnelles du secteur « chimie » de l'UPMC (ce qui assure une cohérence dans l'offre de formation de l'établissement), et d'autre part, par un coordonnateur assisté de trois responsables pédagogiques. Le conseil de perfectionnement et le comité de liaison du CFA existent et fonctionnent. La mise en place par l'UPMC de conseil de perfectionnement propre aux LP est en cours. La responsabilité de chaque UE est portée conjointement par un enseignant de l'UPMC et d'un co-responsable de l'ETSL. L'origine et l'utilisation de l'autoévaluation ne sont pas précisées mais des atouts et faiblesses ont été recensés ; l'évaluation des enseignements n'est pas évoquée, mais est prévue dans les statuts du futur conseil de perfectionnement (article 2).

• Points forts :

- Une formation cohérente avec ses objectifs, et avec des besoins professionnels bien identifiés.
- Des partenariats avec d'autres établissements de formation professionnelle.

• Points faibles :

- L'intervention des professionnels dans l'enseignement à peine suffisante vis-à-vis des exigences de la réglementation.
- Une insertion professionnelle insuffisante.
- Pas d'évaluation des enseignements.
- L'absence de certains documents dans le dossier (conventions, l'annexe descriptive au diplôme).



Recommandations pour l'établissement

Le taux de poursuite d'étude est trop important et peut mettre en péril la pérennité de la formation. Il est important de corriger cette tendance en intensifiant l'information des étudiants sur la finalité professionnelle et sur le caractère terminal de la licence professionnelle, en sensibilisant davantage les professionnels qui prennent des apprentis...

L'implication des professionnels dans les enseignements, est tout juste satisfaisante ; un objectif supérieur à la limite réglementaire pourrait être envisagé.

La diversité du public est enrichissante pour les étudiants. L'ouverture vers d'autres formations (en particulier, vers les étudiants de L2) envisagée par les responsables en mettant en place des passerelles ou modules dans les licences générales, est vivement recommandée.

L'évaluation des enseignements devrait être mise en place.

Notation

Spécialité non notée car ouverte en 2010.



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.